

Facturation abusive de la part d'un prestataire

Par **DEURVEILHER**, le **06/11/2008** à **13:26**

Je fais appel à un sous traitant pour réliser 2 prestations à 10 jours d'intervalle.

Le soir de la première prestation, je régle avec 1 chèque la journée et 50% de la seconde.

48 h après, je lui demande de ne pas encaisser le chèque puisque la seconde journée est annulée!

Sa réponse : tant pis

Et il émet 1 facture par jour pour justifier l'encaissement du chèque

Le libellé de la seconde précise la rélisation de la seconde journée alors que c'est faux.

Comment récupérer les 50% encaissés

Merci